

précises. A l'aide de ces réponses, le conférencier a pu nous dire sûrement que partout on constatait un progrès réel. Tous les curés qui ont fait du zèle — et quels sont ceux qui n'en ont pas fait après les exhortations si pressantes de l'autorité supérieure — ont constaté plus de communions, dans leur paroisse, surtout le dimanche, plus de monde à la messe sur semaine, une plus grande foule aux saluts et à l'heure d'adoration, plus d'esprit chrétien et moins d'égoïsme dans les rapports sociaux des fidèles, surtout plus de chasteté chez les jeunes. C'est chez les jeunes gens, dit le conférencier, que le progrès est plus considérable. Huit paroisses ont obtenu une moyenne de sept communions par mois pour leurs écoliers en vacances. Au collège Sainte-Thérèse, la communion est quotidienne pendant l'année. Sur 380 élèves, on a obtenu une moyenne l'an passé de 320 communions par jour. M. l'abbé Chaumont émet les vœux suivants :

1o Que MM. les curés pressent fortement les mères de famille pour qu'elles éveillent leurs enfants assez tôt le matin pour la messe  
 2o Que MM. les curés des paroisses où la chose est possible fixent une messe tardive — 7.30 heures ou 8 heures — durant le temps des vacances, 3o Qu'on remette aux élèves aux sorties du collège ou de l'école des cartes ou bulletins qu'ils devront remplir en y indiquant le nombre de messes entendues et de communions reçues. Ils retourneront ces cartes ou bulletins à leur confesseur ou directeur.

Mgr l'archevêque félicite le rapporteur de son instructif et si consolant travail. Au cours de la discussion qui suit, Sa Grandeur insiste pour que MM. les curés amènent plus d'hommes à la table sainte, et elle suggère, partout où on ne peut pas fixer une messe tardive, de donner, assez tard dans la matinée, la communion sans la messe.

*Conférence dite des mères de famille dans la salle académique du séminaire. — Rapport de M. l'abbé Comtois, curé de Terrebonne* (Sur les devoirs des mères de famille à l'égard de